

# Création de gîtes et chambres d'hôtes

Tourisme - Loisirs Formations continues



- > **Durée**  
63h
- > **Tranche d'âge**  
18 à 25 ans  
25 ans et +
- > **Finalité**  
Attestation
- > **Pratique en entreprise / Alternance**  
Non

Faciliter le développement du tourisme chez l'habitant en ville et à la campagne. Faire le choix de poursuivre son projet de création de gîtes ou chambres d'hôtes sur base des éléments présentés en formation. Disposer, en fin de formation, d'un projet finalisé.

---

## Conditions d'accès

Avoir un projet de création de gîtes ou de chambres.

---

## Programme

### Module 1: Introduction

- > Tour de table des participants, des projets et présentation de la formation
- > Introduction et grandes étapes du montage du projet

### Module 2: « Mon projet... et moi ! »

- > Définition et formulation du projet
- > Contexte particulier du tourisme
- > Atouts et profil du porteur de projet : compétences, ressources humaines, entourage

### Module 3: « Secteur »

- > Le secteur du tourisme : présentation du tourisme régional et son potentiel, l'hébergement de terroir et son évolution, le propriétaire ambassadeur de sa région
- > Visite de terrain et Travail Pratique : préparation d'un dossier de documentation à l'attention du touriste

### Module 4: « Définitions, normes et réglementations »

- > Les définitions officielles (Commissariat Général au Tourisme)
- > Les normes de sécurité-incendie (Commissariat Général au Tourisme)
- > Les autres réglementations (permis d'urbanisme, afsca, fléchage,...)

### Module 5: « Clientèle, fournisseurs, partenaires »

- > La clientèle : profil, évolution, tendances
- > Les fournisseurs, partenaires locaux, producteurs du terroir, secteur HORECA
- > Les partenaires, autres propriétaires, associations locales

Module 6: « Atelier travail pratique » Le projet est travaillé avec le groupe et le formateur référent

Module 7: « Aspects juridiques, financiers et fiscaux »

- 
- > Le statut social et fiscal (indépendant à titre principal, complémentaire, société,...)
  - > Le plan d'investissement
  - > Le plan de trésorerie
  - > Le chiffre d'affaires

Module 8: « Communication » Principes généraux de la communication (définition, fonctionnement, barrière à la communication) Comment améliorer sa communication pour fidéliser le client ? Caractéristique d'un bon accueil. Comment se distinguer par rapport à la concurrence Ecrire pour le Web, les réseaux sociaux, choisir un développeur.

Module 9: « Votre projet est bouclé ! »

- > Présentation du projet devant le groupe et un jury de professionnels
- > Évaluation finale de la formation
- > Présentation des partenaires accompagnateurs au montage du projet"




## Site de Mons

 Avenue du Tir, 79a 7000 Mons

 065 35 60 00

**Secrétariat :**  
du lundi au vendredi de 8h à 17h

 065 84 28 60

 [mbc@ifapme.be](mailto:mbc@ifapme.be)

### Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation